

Des noms et des sources

Le jeudi 22 janvier 1903, la Gazette des Eaux publiait une passionnante « Statistique des sources minérales de la Savoie et du Dauphiné » par M. Primat, Ingénieur des Mines à Grenoble. Vous pressentez comme moi du suspense haletant et de la franche rigolade. Qu'il ne vous vienne pas à l'idée de vous plaindre : Cornillon n'a pas été oublié ! Pas moins de cinq sources y sont recensées.

Pour chacune sont donnés le débit en litres par minute, et la date d'autorisation : 29 décembre 1859 pour Accarias et Bardonnenche, 20 et 30 mars 1876 pour Valentine et Amélie, 11 mars 1884 pour la source Auvergne.

Cornillon (III). — Les eaux de Cornillon ou d'Oriol sont données par cinq sources, savoir :
La source des Accarias (débit par minute 3 litres; température 10°; autorisation du 29 décembre 1859);
La source Bardonnenche (débit 2 litres; température 11°; autorisation du 29 décembre 1859);
La source Valentine (débit 2 litres; température 11°; autorisation du 20 mars 1876);
La source Amélie (débit 2 lit. 5; température 10° 5; autorisation du 30 mars 1876);
Et la source Auvergne (débit 2 litres; température 11°; autorisation de 11 mars 1884);

C'est que, depuis l'ordonnance royale du 18 juin 1823, « toute entreprise ayant pour effet de livrer ou d'administrer au public des eaux minérales naturelles est soumise à une autorisation préalable et à l'inspection d'hommes de l'art ».

Dans la même Gazette des Eaux, en juillet suivant, un autre docte géologue annonce huit sources à Cornillon. Peu importe le nombre, peu importe qu'elles aient été ou non différentes sur le terrain. Les noms et les autorisations successives vont nous permettre de suivre les différents propriétaires ou exploitants des eaux d'Oriol.

Le premier à tenter de rationaliser l'exploitation est Accarias, un notaire de Mens. Pour mettre en valeur les sources, il sera aidé par le docteur Pellaton, toujours prêt à proclamer les guérisons miraculeuses obtenues par les eaux d'Oriol. Il sera surtout efficacement conseillé par Émile Gueymard (1788-1870), l'homme auquel tant de villes de la région doivent leur adduction d'eau potable, l'ingénieur qui a orchestré le développement d'Uriage en 1828. Écoutez-le.



« Le nouveau propriétaire, M. Auguste Accarias, convaincu qu'on pourrait améliorer le régime des eaux, était venu me consulter. Après un examen que je fis sur les lieux, il a fait enlever les anciennes cuves et tout le terrain sur lequel elles reposaient. Dans la profondeur, il a trouvé que les cinq sources se réunissaient en deux groupes et alors il a fait établir deux grandes cuves élevées en gros plateaux, bien cerclées, bien couvertes pour la conservation des gaz. Je puis affirmer que toutes les prescriptions que nous avons arrêtées ensemble ont reçu une exécution pleine et entière. »

Un autre chimiste, Camille Leroy (1794-1867), collabore avec Gueymard pour réaliser les analyses après travaux. Il en rend compte à la Société de Statistique de l'Isère, le 3 juin 1843. Ses conclusions sont claires :

« L'eau d'Oriol se trouve maintenant bien plus chargée de gaz acide carbonique que précédemment. La dose des carbonates s'est augmentée en proportion, surtout celle du carbonate de fer, l'un des plus précieux de ses principes actifs, [...] l'eau d'Oriol a donc été évidemment améliorée par les travaux entrepris. [...] On ne peut donc que féliciter le propriétaire d'avoir compris ce qu'exigeait de soins une source précieuse et qui commençait à être appréciée, pour la rendre de plus en plus propre à justifier sa réputation. »

Apparemment, l'investissement n'a pas pu être rentabilisé selon les plans d'Accarias, puisque l'arrêté du 29 décembre 1859 a été pris en faveur de « M^{me} la vicomtesse de Bardenèche à Cornillon-en-Trièves ». D'après l'armorial du Dauphiné, Adélaïde de Bardonnenche, mariée en 1814 à son cousin Antoine-Joachim-Claude-Ferdinand de Bardonnenche avait eu un fils, Vitibald de Bardonnenche.



La mère résidait à Marseille, le fils à Paris. Elle possédait l'usufruit et lui la nue-propiété. D'après l'acte de vente de mai 1871,

« L'établissement désigné sous le nom des eaux minérales d'Oriol, situé au hameau d'Oriol, est composé d'un bâtiment dans lequel se trouvent les deux sources, avec leurs cuves et autres accessoires, et d'une parcelle de terre contigüe, le tout de la contenance d'environ cinq ares ».

Là commence une période où il est plus difficile de distinguer les propriétaires. L'acheteur de 1871 était un architecte marseillais nommé Pierre-Hilaire Curtil. Mais dans le Dauphiné en date du 15 juin 1873, on apprend que deux associés de La Mure, Besson et Munier, viennent d'acquérir les eaux d'Oriol. La conclusion de l'article est enthousiasmante.

« Le diplôme de pharmacien de l'un de nous, l'honorabilité de la profession sont une garantie que toutes les précautions seront prises pour fournir notre eau ferrugineuse gazeuse dans les meilleures conditions de captage, d'embouteillage, et par cela même de conservation. Pour obtenir ce résultat, nous ne reculerons devant aucun sacrifice. »

Ne reculant devant aucun sacrifice, ils demandent au préfet de l'Isère, en septembre 1874, de lancer une enquête publique.



Pourtant le 30 mars de la même année, l'Académie de médecine était appelée à se prononcer, car « le sieur Auvergne a demandé l'autorisation d'exploiter, pour les livrer à la consommation, les eaux d'une source minérale, qui sourd dans sa propriété, dans la commune de Cornillon en Trièves, canton de Mens, près du hameau du Grand Oriol ». La conclusion de l'Académie, datée du 9 février 1875, douche les espoirs du sieur Auvergne.

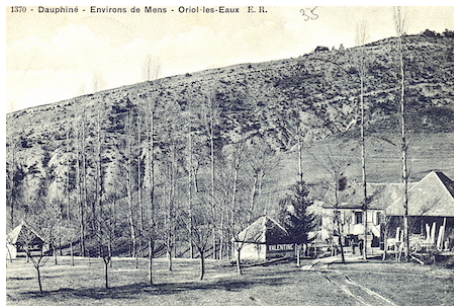
« Cette eau ne peut être considérée que comme une eau potable de mauvaise qualité, et ne doit pas être employée comme médicamenteuse; la Commission vous propose de répondre à M. le ministre qu'il n'y a pas lieu d'accorder l'autorisation sollicitée. »

Croyez-vous que cela ait sonné le glas des eaux Oriol? Pensez-vous! La même Académie de médecine, dans sa séance du 7 mars 1876, annonçait :

« Le sieur Oscar Durand-Savoyat a formé une demande tendant à obtenir l'autorisation d'exploiter, pour l'usage de la boisson, deux sources minérales jaillissant dans sa propriété, sise au territoire de la commune de Cornillon-en-Trièves, au lieu dit Oriol (Isère) ». Oscar est l'aîné des six enfants de Napoléon Durand-Savoyat. Émigré en Argentine avec ses trois frères, il en est revenu vers 1870. Depuis, il se consacre à la mise en valeur du domaine foncier de Cornillon, légué par son père.



Oscar a eu deux filles en Argentine : l'une prénommée Elma Valentine (née en 1863), l'autre Amelia Luisa (née en 1865). Il est vraisemblable que les deux sources ont été baptisées de leurs prénoms français.



En effet, pour l'Académie de médecine, « les deux sources sont connues sous les noms de source Amélie et source Valentine; elles sont situées près des sources déjà exploitées ». Que la dénomination soit « connue » de longue date, est douteux. En revanche, elle figure en grosses lettres sur les cabanes de captage que montre cette carte postale. Ce qui nous prouve au moins que la conclusion de l'Académie avait été favorable.

Bien, où en sommes-nous ? Accarias, Bardonnenche, Auvergne, Amélie et Valentine, les cinq noms annoncés en 1903 étaient connus depuis 1876. Que s'est-il passé entre-temps ? Vers 1880, les sources d'Oriol sont entrées, comme une bonne partie de l'économie française, dans l'ère du capitalisme triomphant. Dans le Gaulois du 10 juin 1879, paraît un article dithyrambique sur la nouvelle Société des Eaux d'Oriol, et les « 640 actions qui restent disponibles sur les 1 000 titres représentatifs du capital social de cette société ». L'article donne des chiffres qui ne peuvent qu'emporter l'adhésion du chaland.

« Les fondateurs de la société estiment avec raison que, dans un délai très court, le débit des eaux pourra atteindre le chiffre de 500 000 bouteilles, chiffre qui devra être doublé et triplé dans l'espace de trois ou quatre années du fait d'une exploitation à la fois scientifique et commerciale. »

Pour tout vous dire, le narrateur se demande un peu, avec son mauvais esprit habituel, comment avec un débit maximal autour de deux litres à la minute, on peut atteindre de telles quantités de bouteilles : avec des mignonnettes peut-être ? Ne m'en veuillez pas d'ironiser, je n'aurai pas été le seul. Le 13 décembre 1883, la Gazette des Eaux s'interrogeait.

« L'eau d'Oriol, qui fait partie des gages du nouveau capital social est tellement supérieure, qu'elle *maintient son fer ! Même lorsqu'on la fait bouillir !*
Alors à quoi bon la boire ? Elle passe évidemment par nos tièdes organes, indigérée et inaltérée, sans que son fer veuille bien s'associer au pauvre sang humain. »

Tenez, pour être complet sur la question des noms, voici une étiquette datant de la fin des années 60. Le propriétaire (en bas à droite) est Georges Pennequin, dont je vous raconterai les aventures un de ces jours. L'autorisation ministérielle date du 29 avril 1965. La source s'appelle « Amélie la reine ». Dame ! Mademoiselle Durand-Savoyat aurait-elle épousé une tête couronnée, sans nous en faire part ?



Pas du tout. Lors de sa séance du 28 juin 1960, l'Académie de médecine avait émis « un avis favorable à une nouvelle autorisation de l'eau de la source de Cornillon en Trièves à son émergence ». Non sans ajouter incidemment que la source « ne pourra plus s'appeler « Amélie », la dénomination s'appliquant déjà à une source autorisée d'Eugénie-les-Bains. »

Et voilà comment, à cause d'une impératrice, une fille de républicain convaincu est devenue reine. Sans qu'on lui demande son avis !